

FICHIER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

(Article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et Article 4, paragraphe 5 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels).

1. IDENTIFICATION DU FICHIER					
DÉSIGNATION : Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS)					
DESCRIPTION SOMMAIRE: Le PQDCS vise à réduire la mortalité causée par le cancer du sein. Pour ce faire, il invite les femmes âgées de 50 à 69 ans à passer une mammographie de dépistage à tous les deux ans. Quant au système d'information, il sert principalement à soutenir les activités de dépistage du cancer du sein, il assure le suivi de la prise en charge et facilite toute initiative en vue d'évaluer le programme dans son ensemble et de soutenir l'assurance qualité. La gestion du fichier a été confiée, par mandat, à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).					
2. CATÉGORIES DE RENSEIGNEMENTS P	ERSONNELS CONTE	NUS AU FICHIER			
TYPE DE RENSEIGNEMENTS :					
 ☑ a. Renseignements d'identité ☑ b. Santé/services sociaux ☐ c. Éducation 	☐ e. Vie économique☐ f. Justice☐ g. Services aux inc		☐ i. Logement ☐ j. Loisirs ☐ k. Organisations		
d. Emploi	h. Permis		☑ I. Démographie		
			m. Autres (spécifier) :		
3. FINALITÉ (S) DU FICHIER					
	os sorvisos do santó o	los corvisos socialis:			
 a. En vue de l'application de la loi : Loi sur les services de santé et les services sociaux ; Loi sur la santé publique. 					
b. En vue de l'application du règlement :	Ten centre p autique				
c. En vue de l'application du programme : Programme québécois de dépistage du cancer du sein;					
d. Pour la gestion interne de l'organisme :					
e. À des fins statistiques (cocher) : ⊠					
f. Autre (s) fin (s) (spécifier):					
4. MODE DE GESTION DU FICHIER					
SUPPORTS PHYSIQUES UTILISÉS		MOBILITÉ DU FICHIER			
☑ a. Manuel (papier, carton, etc.)		☑ a. Fichier centralisé			
□ b. Mécanique (microfiche, microfilm, etc.)		□ b. Fichier transportable (clé USB, portable)			
☑ c. Informatique (disque, bande, etc.)		☑ c. Application (accès via une application)			

5. DURÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS

Actif	Semi-actif	Inactif
888*		С

* Tant qu'utile à la recherche, aux études et analyses et à la production de statistiques.

6. PROVENANCE DES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIE	R			
	N-7			
a. La personne concernée				
b. Un membre du personnel				
c. Une autre personne physique				
d. Un autre organisme public				
e. Une personne ou un organisme privé				
7. CATÉGORIES DE PERSONNES CONCERNÉES PAR LES REN	NSEIGNEMENTS VEDSÉS ALL FIGUIED			
7. CATEGORIES DE PERSONNES CONCERNEES PAR LES REI	ISEIGNEMENTS VERSES AU FICHIER			
a. Les client (e) s de l'organisme				
_				
b. Le personnel de l'organisme				
c. Une autre catégorie de personnes				
8. CATÉGORIES DE PERSONNES AYANT ACCÈS AU FICHIER I	DANS L'EXERCICE DE LEUR FONCTION			
O. DATEORIES DE L'ERCONNES ATANT ACCES ACTIONIER	SANGE EXERCISE SE LEGIT GROTION			
Los professionnels autorisés par la Direction des technologies de	de l'information de l'INSPO pour le pilotage du SL-PODCS:			
 Les professionnels autorisés par la Direction des technologies de l'information de l'INSPQ pour le pilotage du SI-PQDCS; Les professionnels autorisés par la Vice présidence aux affaires scientifiques – Bureau d'information et d'études en santé des populations de l'INSPQ pour l'évaluation du programme. 				
A MEGUDEO DE GÉGUDITÉ PRIOCO DOUB ACQUIRED LA PROT	TOTION DES DENSEISNEMENTS DEDSONNELS			
9. MESURES DE SÉCURITÉ PRISES POUR ASSURER LA PROT	ECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS			
☑ a. Infrastructure technologique sécurisée de stockage	☑ e. Règles et pratiques de destructions			
	g. Contrôle de l'accès au fichier			
☑ d. Contrôle physique des installations	☐ h. Autres (spécifier) :			
Spécifiques à un fichier mobile				
i. Mécanismes de sécurité adéquats pour la mobilité	☐ j. Autres (spécifier) :			
Spécifiques à un fichier manuel ou mécanique				
k. Contrôle à l'utilisation du fichier				
	. Autres (spécifier) :			
Spécifiques à un fichier informatique	_			
m. Journalisation de l'accès au fichier	p. Mesures en matière de matériels et de programmes			
☑ n. Chiffrement du fichier	q. Autres (spécifier) :			
o. Règles et pratiques de vérification de programme				

Ministère de la Santé et des Services sociaux, Service de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle (Avril 2016)